



## Amende majorée, amende initiale jamais reçue

Par **laurence**, le **22/07/2009** à **15:33**

Bonjour,  
Je viens de recevoir ce matin une amende majorée de 180 euros.  
Nous avons apparemment été flashé le 13/08/08 pendant nos vacances.  
J'ai contacter les services en leur explicant que je n'avait jamais reçue l'amende initiale.  
Ils m'ont dit qu'il fallait que je remplisse le formulaire en explicant mon cas mais que je devais tout de même payer les 180 euros. Et que si ma requette était accepter qu'ils me remboursserait.  
Je crains de n'etre jamais rembourser!  
Faut il vraiment payer ou pas?  
N'y a t il pas d'autre moyen?  
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **08:31**

Bonjour,  
Votre carte grise du véhicule est à jour ? à la bonne adresse ?  
Attention, payer c'est reconnaître l'infraction donc vous ne pourrez plus revenir en arrière.  
Quel est le motif de ce PV (article du code de la route) ?